

Déclaration de Politique Erasmus : notre stratégie internationale

La stratégie internationale de HETIS telle que nous l'avons définie en 2014 pour la Charte Erasmus Plus, nous a réellement permis de développer la dimension internationale globale de l'École, en mettant en place plusieurs activités : mobilités sortantes et entrantes, des étudiants et du personnel, et projets de coopération. Si, à ce jour, les mobilités entrantes et sortantes toutes confondues sont réalisées en partie grâce au Programme Erasmus Plus et si les projets de coopération sont réalisés avec d'autres financements que ceux de la CE, force est de constater que la mise en œuvre de notre politique à l'international a démarré sous l'impulsion de la Charte Erasmus Plus.

En effet, la formalisation par écrit de notre stratégie internationale exigée par la CE, avait permis à notre École de définir explicitement sa politique en matière de relations internationales, que ces relations soient entretenues en sein de l'Union Européenne ou en dehors des frontières de l'UE. Les préconisations que nous y avons alors développées en termes de perspectives se sont depuis lors concrétisées et tant les subventions Erasmus Plus que les exigences qui les accompagnent en termes de critères de qualité dans la gestion de projet, nous ont permis une modernisation dans notre approche des Relations Internationales et des modalités de leur mise en œuvre, notamment en termes d'accompagnement des mobilités, sortantes et entrantes.

Précisons que la concrétisation des actions énoncées dans cette stratégie 2014 a été rendue possible par la création d'un poste à mi-temps de Chargée de mission des Relations Internationales (fonction occupée l'année précédant au titre d'un stage de formation professionnelle), puis que, après une année d'activité, ce poste à mi-temps est passé à plein temps. En outre, un référent International a été désigné dans chacun des 5 départements de formation de l'École renforçant ainsi la dimension internationale auprès des équipes de formateurs et des étudiants. En 2019, la « Mission RI » a été transformée en « Service RI » elle a alors été dotée d'une assistante à temps partiel, permettant d'améliorer le suivi administratif des projets de mobilité entrante et sortante, et d'améliorer également la qualité du suivi des étudiants en mobilité sortante, ainsi que la qualité d'accueil des étudiants en mobilité entrante.

Ainsi, cette stratégie définie en 2014 pour le programme Erasmus Plus a-t-elle concrètement porté ses fruits et, en ce qui concerne la partie Union Européenne, notre École est aujourd'hui bien inscrite dans l'Espace Européen d'Enseignement Supérieur (EEES) et en constitue un des acteurs. Nous avons en effet signé des accords avec une vingtaine de partenaires, avec lesquels nous réalisons des activités de mobilité sortante et entrante, tant du personnel que des étudiants. Ces partenaires sont majoritairement des employeurs auprès desquels nos étudiants, futurs travailleurs sociaux réalisent, s'ils le souhaitent, leur stage du 3^{ème} semestre universitaire. Notre personnel enseignant est également invité à aller se former chez des employeurs européens (STT) en dehors de France, afin de perfectionner ses connaissances sur des pratiques en lien avec une thématique spécifique, définie au cas par cas, et ce, dans le but non seulement d'élargir ses propres connaissances, mais aussi dans celui d'introduire dans ses cours une dimension comparative avec les pratiques des partenaires européens. Ces mobilités sortantes et les bénéfiques que notre École en tire sont grandement facilités par les subventions Erasmus Plus, et nous permettent d'introduire la dimension internationale, et son corollaire, la dimension interculturelle, « à domicile ». Cette dimension internationale et interculturelle « à domicile » est également engendrée par les mobilités étudiantes entrantes, grandement soutenues par le programme Erasmus Plus, voire exclusivement soutenue par E+ pour ce qui est des SMS entrantes.

Rappelons également que notre stratégie internationale 2014 prévoyait de s'appuyer sur la mobilité des formateurs/enseignants afin d'impulser auprès des étudiants cette dynamique de mobilité. C'est ainsi que nos premiers pas dans le programme E+ avaient été réalisés par trois mobilités de personnel (STA et STT), permettant l'amorce d'une acculturation aux questions de mobilité internationale. Entre 2014 et 2020, grâce

aux subventions Erasmus Plus, nous sommes parvenus à maintenir cette politique d'acculturation via le personnel, avec une moyenne de trois STA/STT par an.

A côté de ces partenariats avec les employeurs évoqués plus haut, nous entretenons également des relations suivies avec des partenaires académiques de Belgique, Allemagne, Espagne, Italie et Portugal (universités ou établissements de formation supérieure) avec lesquels nous avons signé des Accords Erasmus Plus pour réaliser des échanges d'enseignants (STT ou STA) et des mobilités entrantes (SMS). Précisons ici que les modalités de certification des Diplômes d'Etat auxquels nous préparons nos étudiants ne nous permettent pas, de notre côté, d'organiser des mobilités sortantes d'études (SMS), car au vu des épreuves de certification nationales, un programme très spécifique doit être impérativement suivi par les étudiants afin de leur garantir le succès aux examens organisés au niveau régional. Toutefois, le bon en avant que notre École a réalisé en matière de formation à distance en l'espace de 2 mois de confinement COVID19, peut laisser entrevoir dans les années qui viennent l'organisation d'une mobilité semestrielle combinée, moyennant un accès en ligne des cours dispensés par l'École, notamment ceux du 3ème semestre universitaire concerné par la possibilité de stage à l'étranger. Peut-être aussi que les perspectives de mise en œuvre des certifications à l'interne conformément aux dernières réformes des diplômes nous concernant ici pourraient laisser envisager une délégation aux universités partenaires des attributions des ECTS, mais cela nécessite une prise de position à ce sujet de la part de nos Ministères de Tutelle, car nos diplômes étant des Diplômes d'Etat et non des Diplômes d'école ou d'université, cela complique la question de la délégation des épreuves de certification (en effet, nos Ministères de tutelle envisagent que les certifications soient déléguées à l'avenir aux centres de formation, mais cela ne suppose pas juridiquement que ces mêmes établissements puissent eux-mêmes déléguées à un organisme tiers sans que celui-ci dispense exactement le même programme prévu dans les arrêtés et les circulaires statuant sur les contenus de cours).

En ce qui concerne nos modalités de prise de contact avec des partenaires européens résident dans la régularité de notre participation annuelle (formateurs et étudiants) à des colloques européens spécifiques au champ du Travail Social organisés par des associations internationales de travail social (EASSW, FESET, AIFRIS)¹ et à notre inscription dans ces différents réseaux (membership, Newsletters). Par ailleurs, HETIS étant membre actif de l'UNAFORIS², notre Responsable du Service des Relations Internationales participe régulièrement depuis 2012 aux activités concernant le développement de l'international organisées par cette association, ce qui lui a permis l'inscription de notre École dans un réseau lui donnant facilement accès à la mise en contact avec des partenaires européens de notre champ d'actions.

Du côté des projets de coopération, ceux-ci se sont fortement développés depuis 2015, mais, comme indiqué plus haut, pour le moment nos projets et nos bailleurs sont réalisés hors Union Européenne et sont réalisés soit au Maroc, et ce dès 2015, soit au Sénégal depuis 2018, avec d'autres sources de financement que ceux en provenance de la CE. Néanmoins, lors d'une mission à Dakar qui s'est déroulée en Février 2020, nous avons été amenés à rencontrer un partenaire de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, avec lequel nous entretenons des relations privilégiées autour d'un projet de coopération concernant le Ministère de la Santé et de l'Action Sociales du Sénégal, et cela nous laisse entrevoir dès aujourd'hui la possibilité d'ici les deux années à venir de solliciter des subventions Erasmus Plus pour des projets de mobilité internationale de crédits.

Ainsi, le Programme Erasmus Plus depuis 2014 nous a beaucoup soutenus dans notre démarche d'inscription au sein de l'EEES et dans notre démarche de modernisation et d'acculturation en matière de relations internationales.

Aujourd'hui, notre politique Erasmus Plus 2020-27 vise à développer davantage la place de HETIS au sein de cet Espace Européen d'Enseignement Supérieur (EEES) en lien avec les préconisations des politiques européennes. Pour cela il s'agira de poursuivre nos actions de mobilité telles que décrites ci-dessus, en visant :

- l'augmentation des mobilités du personnel enseignant sortant ;
- le maintien, voire l'augmentation si possible des mobilités étudiantes sortantes,
- la diversification de nos actions, notamment grâce :

¹ <https://www.eassw.org/> <https://feset.org/fr/> <https://aifris.eu/index.php>

² Union Nationale des Acteurs de Formations et de Recherche en Intervention Sociale <https://www.unaforis.eu/>

- ✓ d'une part, à un élargissement de nos partenariats Erasmus Plus en faveur du dispositif de Mobilité Internationale de Crédits,

et d'autre part, grâce à notre participation - en tant que chef de file ou partenaire - à un projet européen de coopération et échanges de pratiques, sur une thématique concernant notre secteur, et ce avec nos partenaires actuels avec lesquels nous entretenons des relations de partenariat solides (des idées de projet sont en effet à concrétiser d'ici 2027).